



Marcella Mori

Chef d'unité Zoonoses bactérienne des animaux
Service bactériologie vétérinaire
Sciensano
Bruxelles

Curriculum:

- 2000: Master en Sciences Biologiques de l'Université de Turin., domaine biologie moléculaire. Etude de la relation entre le système neuro-endocrinien et les cellules immunitaires.
- 2005: Docteur en Sciences biomédicales de l'Université Libre de Bruxelles (VUB)
- 2006-2008: Post-doc à l'INSERM (Paris-France) pour étudier l'ontogénie des cellules hématopoïétiques à l'aide du modèle de cellules souches embryonnaires humaines (hES).
- 2008: DIU Médecine tropicale - santé internationale
- 2008-2010: Chercheur à l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers veillant à la qualité des laboratoires en zone tropicale.
- 2011-à présent: scientifique chez Sciensano (ex CODA-CERVA)

Responsable de deux Centres d'expertise, Brucellose et Fièvre Q chez l'homme et de Laboratoires de Référence pour un certain nombre de pathologies chez l'animal.

Les projets de recherche de Marcella Mori concernent l'amélioration du diagnostic moléculaire pour certaines maladies zoonotiques (fièvre Q, leptospirose, brucellose), à partir du typage monogénique à l'MLVA au séquençage de génome entier, ainsi que à la compréhension de relations hôte-pathogène et la pathogénèse pour ces maladies.

Membre du comité de pilotage de la Société Européenne sur la Leptospirose depuis 2011, membre invité du SciCom depuis 2018. A participé comme expert dans différents groupes de travail sur la santé animale, aspects zoonotiques et bactériologie.

Expertise:

- Santé animale
- Zoonoses bactériennes
- Microbiologie
- Diagnostic de référence
- Nouvelles technologies de génotypage



Marcella Mori

Head of unit Bacterial zoonoses of animals
Veterinary bacteriology
Sciensano
Brussels

Curriculum:

- 2000: Master in Biological Sciences from the University of Turin, with specialization in molecular biology. Study on the interactions between the neuro-endocrine network and the immune system
- 2005: Ph.D. in Biomedical Sciences, Vrije Universiteit Brussels (VUB)
- 2006-2008: Post-doc at INSERM (Paris-France) to study the ontogeny of human haematopoietic cells with human embryonic stem cells (hES)
- 2008: DIU in Tropical Medicine and International Health
- 2008-2010: Scientist at the Institute for Tropical Medicine (I.T.G.) Antwerp, Belgium on laboratory quality management in tropical settings.
- 2011-to present: scientist in Sciensano (ex CODA-CERVA)

Responsible of two National Reference Centres for human brucellosis and Q fever, and for various National Reference Laboratories of diseases of animals.

Marcella Mori research projects relate to the improvement of molecular diagnosis for zoonotic diseases (Q-fever, leptospirosis, brucellosis) departing from single-gene genotyping with MLVA to whole genome sequencing. Another line of research concerns the study of the host-pathogen relationship and pathogenesis of the cited diseases.

She is a board member of the European Leptospirosis Society since 2011, and invited member of SciCom since 2018 where she participated as expert to several working groups dealing with animal health, zoonotic aspects of diseases and bacteriology.

Expertise:

- Animal Health
- Bacterial zoonoses
- Microbiology
- Reference diagnosis
- New genotyping technologies



COMITE SCIENTIFIQUE
institué auprès de l'Agence fédérale
pour la Sécurité de la Chaîne
Alimentaire

NOM:Marcella Mori.....

DATE: ...31/01/2025.....

DÉCLARATION GÉNÉRALE D'INTÉRÊTS SUR L'HONNEUR
(Version Mai 2017)

Cette déclaration reflète **les intérêts généraux (les liens)** de l'expert avec les activités de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) : le contrôle de la sécurité de la chaîne alimentaire.

La présence d'un intérêt ne signifie pas automatiquement l'existence d'un conflit d'intérêts. Ceci est examiné, au cas par cas, par le Bureau du Comité scientifique sur base de **la déclaration d'intérêts par dossier individuel**. Quand **un conflit d'intérêts** est constaté, des mesures appropriées sont prises afin de garantir le fonctionnement indépendant du Comité scientifique.

Les conflits d'intérêts sont mentionnés dans les avis publiés sur le site internet du Comité scientifique.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Vu la Loi du 4 février 2000 relative à la création de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire, article 8 ;

Vu l'arrêté royal du 19 mai 2000 relatif à la composition et au fonctionnement du Comité scientifique institué auprès de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire, article 2 ;

Vu le règlement d'ordre intérieur du Comité scientifique, article 4 ;

Vu le code déontologique du Comité scientifique ;

Je déclare ne pas appartenir au conseil d'administration, à la direction ou au personnel d'un établissement à but lucratif mettant des produits alimentaires sur le marché et qui est soumis au contrôle de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire.

Je déclare informer sans retard le Président du Comité scientifique s'il se produit une modification à cette situation.

Je déclare m'engager à respecter les dispositions du règlement d'ordre intérieur et du code déontologique.

Je déclare m'engager à agir indépendamment de toute influence externe.

<input checked="" type="checkbox"/>	Je déclare soumettre une déclaration d'intérêts pour chaque dossier individuel.
<input type="checkbox"/>	Je déclare ne pas avoir d'intérêt lié aux activités de l'AFSCA : le contrôle de la sécurité de la chaîne alimentaire.
<p>Le cas échéant, si vous avez bien des liens avec les activités de l'AFSCA (le contrôle de la sécurité de la chaîne alimentaire), veuillez indiquer parmi les situations mentionnées ci-dessous lesquelles sont d'application pour vous. (Terme à envisager : les 3 dernières années)</p>	
<input type="checkbox"/>	Je déclare avoir des intérêts financiers (revenus personnels) qui sont en rapport avec les activités de l'AFSCA. Ces intérêts seront expliqués plus en détail dans la déclaration d'intérêts par dossier individuel.
<input type="checkbox"/>	Je déclare avoir des liens familiaux (au premier degré ou cohabitant) qui sont en rapport avec les activités de l'AFSCA. Ces intérêts seront expliqués plus en détail dans la déclaration d'intérêts par dossier individuel.
<input type="checkbox"/>	Je déclare avoir des droits de propriété intellectuelle (ex. : brevet) qui sont en rapport avec les activités de l'AFSCA. Ces intérêts seront expliqués plus en détail dans la déclaration d'intérêts par dossier individuel.
<input checked="" type="checkbox"/>	Je déclare avoir des activités professionnelles (ex. : recherche scientifique, formation, services, consultance, analyses, ...) qui sont en rapport avec les activités de l'AFSCA. Ces intérêts seront expliqués plus en détail dans la déclaration d'intérêts par dossier individuel.
	Marcella Mori (Sé.)